

**La vie est trop courte
pour ne pas faire quelque
chose qui compte**

EDD W TWOHIG

902 691 2866

98, avenue Elm Kentville (Nouvelle-Écosse) B4N 1Z1

MÉMOIRE À L'INTENTION DU COMITÉ DES FINANCES PORTANT SUR LE BUDGET DE 2018

Sommaire

L'impôt perçu sur les salaires et les profits représente un coût de production additionnel. Le présent mémoire fait état qu'il y a d'autres opérations financières où l'impôt n'accroîtrait pas le coût de production, rendant ainsi la production au Canada plus concurrentielle. La dominance du secteur financier et la mondialisation depuis 1970 ont fait baisser la productivité de l'économie. L'imposition a augmenté de 18 % pour les 90 % des moins bien nantis, tandis qu'il a diminué de 38 % pour les autres. Les importations n'incluent pas les coûts du gouvernement pour les biens et services canadiens. Les défauts de paiement restants ont donné lieu à un contrôle accru de l'économie canadienne par des intérêts étrangers et à l'épuisement des ressources naturelles canadiennes.

Mémoire

Quelles mesures le gouvernement fédéral pourrait-il prendre pour aider les entreprises et les citoyens canadiens à être plus productifs et concurrentiels? La mesure la plus efficace consiste à changer l'assiette fiscale et le régime d'une base de production (revenu) à une taxe sur ces dépenses qui ne produisent pas de biens et de services ou ne favorisent pas les investissements économiques.

Les Canadiens acceptent la nécessité de l'impôt pour soutenir leurs besoins communs, qui sont établis par leurs représentants élus. Or, le système fiscal est devenu compliqué au point où la plupart des Canadiens ne se donnent même pas la peine de le remettre en question. Depuis 50 ans, les députés, dont c'est la responsabilité, ont négligé de mettre à profit leur éducation et leurs compétences pour comprendre le système ou envisager des solutions de rechange rationnelles. Nous nous sommes ainsi retrouvés avec une distribution de la richesse à la minorité la plus riche et une imposition excessive de 90 % des Canadiens.

Une taxe évidente au point de vente est la taxe imposée sur le commerce des valeurs mobilières, surtout sur les fonds indiciels, les produits dérivés et la revente d'actions et d'obligations. La spéculation (le pari, la recherche de revenus sans devoir travailler) n'est aucunement bénéfique à l'économie ou à la grande majorité des Canadiens. Les gouvernements touchent environ 47 % du prix d'achat des billets de loterie, ce qui est de la spéculation à laquelle se livrent des Canadiens moins bien nantis. Pourquoi ne pas imposer la spéculation des Canadiens nantis?

Le fait de ne pas imposer de taxe applicable aux points de vente lors de l'acquisition de valeurs mobilières est illogique pour plusieurs raisons.

- (1) La revente de titres ou d'autres instruments financiers ne profite qu'à l'acheteur et au vendeur. Cette transaction ne donne lieu à aucune production économique. Aucun autre Canadien n'en tire un avantage.
- (2) L'argent versé pour la revente d'un instrument financier pourrait autrement servir à investir dans une entreprise ou dans des valeurs mobilières qui augmentent la production de biens et de services dont ont besoin les Canadiens.
- (3) Le commerce des valeurs mobilières, qui consistait auparavant à investir dans des actifs productifs, est devenu largement la proie des spéculations ou des paris sur des instruments numériques qui ne sont garantis par aucun actif ayant une valeur intrinsèque. Ces transactions sont conçues en grande partie de manière à ne profiter qu'aux grands investisseurs.
- (4) La spéculation visant les instruments financiers a créé des bulles financières qui causent de graves difficultés à de nombreuses personnes, mis à part les spéculateurs.
- (5) L'imposition du revenu d'emploi, qui vise normalement ceux qui sont le moins en mesure de payer, et le fait de ne pas imposer le revenu de ceux qui sont le plus en mesure de payer, un revenu pour lequel ils n'ont pas travaillé, donnent lieu à un régime fiscal injuste.

Les 43 % du produit intérieur brut qui sont des revenus du gouvernement doivent être inclus dans le coût de production des biens et des services fabriqués au Canada et vendus sur les marchés canadiens et d'exportation. Les biens et services importés n'assument pas une part équivalente pour appuyer notre société. Les importations ont besoin de devises canadiennes qui proviennent actuellement d'une concentration d'actions canadiennes qui sont entre les mains d'intérêts étrangers et de l'exploitation de ressources nationales vendues pour être transformées ailleurs.

C'est de la pure folie de ne pas imposer les biens et les services importés autant que les biens et les services produits au Canada.

- (1) L'argent obtenu en imposant les salaires gagnés dans la production de biens et de services au Canada est continuellement dépensé, et les salaires sont continuellement imposés. L'importation de biens et de services remplace la production canadienne sans qu'il y ait de fardeau fiscal équivalent.
- (2) Cet avantage par rapport au prix qui est accordé aux importateurs touche non seulement des biens et des services similaires, mais influence aussi le choix du consommateur qui opte pour des produits importés plutôt que pour des biens et des services produits au pays.
- (3) La liberté de choix des Canadiens ne serait pas limitée si le taux d'imposition des importateurs correspondait au taux d'imposition des producteurs canadiens. De toute façon, ce sont les Canadiens qui payent tous les impôts, ce qui signifie que l'imposition des importateurs ne ferait que tout simplement transférer l'impôt payé par les producteurs canadiens aux producteurs qui enlèvent du travail aux Canadiens.
- (4) Le Canada peut produire tous les aliments dont ses citoyens ont besoin. Tous les prix plus bas d'importations identiques sont, pour la plupart, attribuables au dumping ou à l'absence de taxes sur les importations équivalentes à celles imposées aux produits locaux.

Le fait que le revenu ne tienne pas compte de toutes les rentrées de fonds et de l'ensemble de la valeur, moins les économies, signifie que beaucoup de choses ne sont pas imposées. Les recettes et la richesse au Canada profitent à un petit pourcentage de Canadiens riches compte tenu d'une exclusion visant la majeure partie de leur revenu imposable. Pour tous les Canadiens, pas seulement les riches, la déduction de l'argent épargné et investi serait préférable aux exclusions actuelles.

Les stratagèmes en place pour encourager l'épargne encouragent surtout ceux qui en ont le moins besoin. Toutes les économies, pas seulement celles dans des régimes dont les restrictions ou les coûts excluent beaucoup de personnes, devraient être visées par les mêmes avantages fiscaux et les mêmes incitatifs. Plus particulièrement, tous les investissements effectués dans les petites entreprises (l'épine dorsale de notre économie) reportent le niveau de vie des propriétaires et devraient être traités de la même manière que n'importe quel type d'épargne.

Les Canadiens, notamment les législateurs, doivent comprendre qu'une économie saine repose sur la production de biens et de services, pas sur la consommation. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la prospérité du Canada était attribuable à une grande production et à une consommation nettement inférieure. Après la guerre, la production pour les infrastructures et les services publics était importante, tout comme la consommation et la prospérité de tous les Canadiens. Depuis les modifications apportées au système d'impôt dans les années 1970, les personnes à revenu faible ont vu leur impôt augmenter dans une proportion de 18 %, tandis que les riches ont vu leur contribution diminuer de 38 %. Depuis 50 ans, le salaire des travailleurs diminue, même si le contraire aurait dû se produire compte tenu de la productivité accrue qui est attribuable à la technologie.

Des changements s'imposent, et les députés peuvent les apporter. À défaut d'examiner des solutions de rechange et d'en débattre, le Canada ne retrouvera pas sa grandeur.